Saison Musicale 2021/2022

1) Les grandes dates

Portes Ouvertes de l'Ecole de Musique, samedi 4 septembre 2021, 14h à 17h

Selon règles sanitaires qui seront en application à la rentrée, nous nous réservons la possibilité de transformer cette manifestation en une présentation d'instruments sans essais. Il sera alors nécessaire de réserver sa place pour assister aux présentations (nombre limité de places) : Voir sur le site de la ville à partir du 25/08.

Concert Caritatif, dimanche 3 avril à l'Eglise Sainte-Thérèse

Les grands élèves et les professeurs se réuniront pour un concert de haute tenue au profit d'une œuvre caritative (encore à choisir).

Concert en partenariat avec l'Espace Malraux et l'Ensemble "Accroche Note", samedi 30 avril 2022 à 20h30, salle ACL.

Accroche Note nous propose un programme d'œuvres originales et de transcriptions de la littérature instrumentale et vocale du XXème siècle et d'aujourd'hui ainsi que les musiques improvisées. Laissez-vous surprendre... (projet de 2021 reporté à 2022) Ce concert sera aussi l'occasion de restituer le travail réalisé au préalable entre l'Ensemble Accroche Note et les élèves de l'école de musique.

Concert Annuel de la Musique Municipale, samedi 7 mai, 20h, Espace Malraux, Participation de l'Ensemble Instrumental de l'école

Concert Biennal, samedi 14 mai à 19h30, Espace Malraux, Les élèves, petits et grands, se produiront autour d'un thème encore à découvrir. Nous souhaitons réunir toute l'école pour le final.

Fête de la Musique, Vendredi 17 juin, Les ensembles amplifiés et les percussions se retrouveront sur les podiums de la fête de la musique. Les petits ensembles acoustiques se produiront dans une cour de ferme (à confirmer le moment venu).



2) Les manifestations traditionnelles dans l'Auditorium

Les "Cutti Frutti", le vendredi à 19h :

22 octobre, 26 novembre, 17 décembre, 28 janvier, 25 mars, 20 mai (concert des lauréats avec remise des diplômes et récompenses)

Le Festival "Juin en Musique", (auditions de Contrôle Continu) tous les soirs à 19h, (+ après-midi mercredi et samedi) du samedi 11 au samedi 18 juin inclus

La "Soirée des Calents", le vendredi 24 juin. L'école de musique participera à cette soirée festive!



Année scolaire 2021 + 2022

Reprise des cours à partir du 13 septembre









Sommaire

I-Administration

Coordonnées	p.1
Inscription et rentrée, mode d'emploi	p.2
Réunions parents/professeurs	p.3
Tarifs, généralités et réductions	p.4 et 5
Statistiques année écoulée	p.6 et 7
Emploi du temps	p.8 et 9
200	

II-Pédagogie

Organisation des études (extrait règlement)	p.10
Le Jardin Musical, de 3 à 6 ans (Maternelle et CP)	p.11
Le Cycle d'Orientation pour les 7 ans (CE1)	p.12
La Pratique Instrumentale (8 ans et +) et la Formation Musicale	p.13
La Pratique Collective	p.14
L'Ensemble Instrumental	p.15
La Musique Municipale	p.16

III-Programmation

Projet annuel - partenariat av	ec l'Espace Malraux (+ Biennal)	p.17
Saison Musicale 2020/2021		Dos

Partie III - Programmation Le Projet Annuel - Partenariat avec l'Espace Malraux Samedi 30 avril 2022, salle ACL - 20h30

Ensemble "Accroche Note"

Reprenant le projet qui était programmé en 2021 et qui n'a pu avoir lieu en raison du Covid, nous recevons un ensemble très réputé en Alsace depuis plus de trente ans et dont la renommée a dépassé nos frontières. Ensemble de solistes formé autour de Françoise Kubler (soprano) et Armand Angster (clarinettiste), Accroche Note investit de manière multiple le répertoire des musiques d'hier et d'aujourd'hui et l'improvisation.

Ensemble à effectif variable, Accroche Note propose dans sa formation trio un programme composé d'œuvres originales et de transcriptions à l'accordéon d'œuvres avec piano, orgue ou guitare, issues de la littérature instrumentale et vocale du XXème siècle à aujourd'hui.



L'Ensemble est régulièrement invité dans de nombreuses saisons musicales nationales, ainsi que dans les grands rendez-vous internationaux de musique contemporaine comme par exemple, le festival Musica à Strasbourg, le festival Présences Radio France, la Biennale de Venise, le festival Traiettorie à Parme, Kara Karaev Festival à Baku, etc.



Description du projet :

Master Classes

En amont du concert, les artistes interviendront au sein de l'école de musique lors de Master Classes d'improvisation autour d'une œuvre contemporaine. Il s'agit de faire découvrir cette œuvre aux élèves et de leur apprendre à se libérer des réflexes de leur pratique instrumentale habituelle pour se laisser emporter et transporter dans un monde de sons et de gestes nouveaux. Accessible dès la 4ème année de pratique.

Le concert

Samedi 30 avril à 20h30 à la salle ACL, le trio et une restitution des stagiaires.

Partenaires:

Accroche Note est conventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est - et la Ville de Strasbourg, et soutenu par la Région Grand Est, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Spedidam et la Sacem.

Belle année musicale à toutes et tous!

Nota, cette année nous donnerons aussi le Concert Biennal le 14 mai 2022

La Musique Municipale

Vivier de jeunes musiciens, l'école de musique a parmi ses multiples missions celle de veiller à la relève de la Musique Municipale de Geispolsheim (MMG). Afin de préparer les élèves à rejoindre ce grand orchestre, nous les formons au sein de l'Ensemble Instrumental (voir p.15). Cette formation à l'orchestre dure entre deux et quatre ans. Le passage de ce petit orchestre à la MMG se fait naturellement, parfois même à la demande des jeunes qui trépignent de rejoindre leurs aînés. Afin de mieux encadrer les nouveaux arrivants (élèves parvenus à la troisième année d'apprentissage instrumental) nous allons cette année créer pour eux un groupe "débutant" alors que les anciens iront dans le groupe "avancé". L'intégration des débutants chez les avancés se fera par la suite.

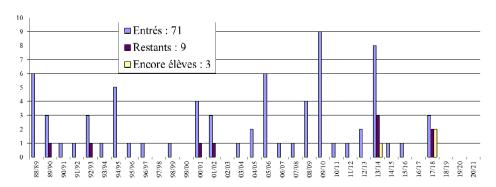
L'étroite collaboration entre les professeurs et le directeur de la MMG permet d'appréhender au mieux les aptitudes des élèves. Cette double attention facilite leur intégration dans la MMG et leur offre le plaisir de jouer dans une grande formation et de rencontrer régulièrement les adultes tout en se familiarisant progressivement avec la vie associative. De nombreux grands élèves sont ainsi devenus membres du comité de la MMG au fil des années.

Les élèves restent dans la MMG jusqu'à la fin de leur II° Cycle (pratique collective obligatoire) et au-delà s'ils choisissent de passer en Cycle libre pour alléger leur emploi du temps. La Musique Municipale est alors un débouché naturel pour les étudiants et adultes désireux de poursuivre une pratique musicale vivante et enrichissante jalonnée de concerts de qualité.

Nous organisons régulièrement des rencontres entre les deux orchestres, notamment en produisant l'Ensemble Instrumental lors du Concert Annuel de la MMG 7 mai 2022).

Chronologie des entrées d'élèves dans la MMG depuis 1988/1989 :

(Statistiques jusqu'au 12/07/2021: 71 élèves entrés dans la MMG depuis 1989, dont 9 encore présents et 3 toujours inscrits à l'école de musique en 2020/2021)



Président, Jean-Jacques Terret (06 10 64 25 75) - Directeur, Christian Thoux

Partie I - Administration

L'école de musique est administrée par la Commune de Geispolsheim.

Adjoint au Maire en charge de la Culture Jean-Jacques Terret Direction Pédagogique Patricia Doussot-Bertrand

Direction pédagogique

Permanences à l'école le mercredi et le jeudi, de 11h à 19h, et un troisième jour qui sera mobile (un calendrier mensuel sera affiché). En dehors de ces jours vous pouvez contacter la direction sur le mobile de l'école de 9h à 19h, du lundi au vendredi.

Permanences de rentrée

La directrice sera présente lors des réunions parents/professeurs (p.3) et de la journée Portes Ouvertes.

Bureau directorial : 1^{er} étage, première porte à gauche.

Coordonnées



03 88 68 64 28



06 89 97 18 48



Situation : Maison des Associations, 1^{er} étage

Centre Sportif

Route départementale 84



Courrier postal: Ecole Municipale de Musique Mairie de GEISPOLSHEIM **BP 30433 GEISPOLSHEIM**

67412 ILLKIRCH CEDEX



ecolemusique.geispolsheim@gmail.com

16

Inscription et rentrée - Mode d'emploi

Documents nécessaires :

(à renvoyer ou apporter au plus tard lors des Portes Ouvertes du 04/09)

- Formulaire d'inscription
- Avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 pour l'obtention d'un tarif réduit, ces renseignements resteront strictement confidentiels.
- Fiche de choix horaires pour les cours instrumentaux individuels (à partir du CE2), en fonction de l'emploi du temps (p. 8 et 9).

Marche à suivre :

- 1) Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à la Mairie ou le déposer à l'école, accompagné d'une copie de votre dernier avis d'imposition (voir tarifs p. 4 et 5) et de la fiche de choix horaires.
- 2) Assister aux réunions de rentrée parents/professeurs, prévues début septembre (p.3). Ces réunions servent à déterminer l'horaire individuel de chaque élève à l'intérieur de la plage proposée par le professeur. Il est absolument indispensable que tous les parents d'une même classe soient présents dès le début de la réunion afin de pouvoir tenir compte des impératifs horaires de chacun (prévoir 30 à 45 minutes de réunion).



Recommandations:



Pour les anciens, pensez à vérifier la scolarité de l'élève sur la fiche pédagogique individuelle jointe au dossier de rentrée pour savoir quels cours il devra suivre en Formation Musicale et en Pratique Collective (voir emploi du temps en pages centrales). Veuillez vous référer ensuite aux documents envoyés par courrier postal avec le dossier d'inscription.

Reprise des cours : lundi 13 septembre

L'Ensemble Instrumental

Petit orchestre d'harmonie (vent / percussions), L'Ensemble Instrumental accueille les élèves dès la troisième année du I^{er} Cycle.

Partie intégrante du cursus d'apprentissage du musicien, la pratique collective en orchestre donne tout son sens aux connaissances acquises en individuel. Le répertoire adapté au niveau des jeunes musiciens est renouvelé chaque année avec les nouveaux arrivants.

Ecouter, déchiffrer, interpréter, en équilibre avec son voisin de pupitre mais aussi avec chaque autre pupitre instrumental, se sentir concerné et responsable de l'aboutissement d'un tout guidé par l'oreille experte d'un chef expérimenté, apporteront autonomie et maturité musicale à nos jeunes talents.

Afin de mieux encadrer les nouveaux arrivants (troisième année d'apprentissage instrumental) nous allons cette année créer pour eux un groupe "débutant" alors que les anciens iront dans le groupe "avancé". L'intégration des débutants chez les avancés se fera en fonction de la progression de chacun.

Au cours du II° Cycle, dès que le chef d'orchestre et les professeurs estiment que

les élèves ont acquis les connaissances requises pour aborder un répertoire plus exigeant, les jeunes musiciens poursuivent leur apprentissage au sein de la Musique Municipale de Geispolsheim. Les familles en sont informées par le biais du bulletin semestriel d'évaluation pédagogique.



La Pratique collective

La pratique instrumentale en groupe est au cœur de l'enseignement musical. Lieux privilégiés de socialisation et d'apprentissage de l'autonomie, les ensembles instrumentaux proposés par l'établissement ont pour vocation d'aborder tous les styles musicaux et à offrir aux apprentis musiciens une pratique épanouissante selon leur choix instrumental et leurs aspirations personnelles.

La pratique collective fait partie intégrante du cursus musical pour les élèves en Cycle Traditionnel (I° et II° Cycle à partir de 8 ans) et elle est à ce titre obligatoire dès la 3^{ème} année (dès la 1^{ère} pour les percussions). Les ensembles constitués sont ouverts également à tous les élèves du Cycle Libre et à tout amateur avant déià un acquis instrumental et souhaitant se perfectionner en groupe.

Ensemble Instrumental : Placé sous la baguette du directeur de la Musique Municipale de Geispolsheim, il accueille tous les instruments d'harmonie (vents - sauf flûtes à bec et Irlandaise - percussions) voir p. 15.

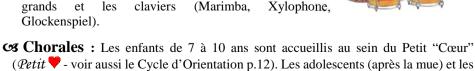
Musique de Chambre: Cet atelier est destiné aux pianistes, guitaristes classiques et archets. Les élèves concernés sont répartis dans différents groupes à géométrie variable et fonctionnent par sessions alternées tout au long de l'année. Un calendrier précis est transmis aux familles dès la rentrée. Le répertoire est très varié. Les pianistes commencent par le *quatre-mains* puis font de l'accompagnement.



🗷 Les ateliers de Musiques Amplifiées-Improvisées (MAI-1, 2 et 3) rassemblent tous les instruments de la "rythmique" habituelle (guitare basse, batterie, clavier) à laquelle s'ajoutent les guitares électriques, chanteurs et autres instrumentistes qui souhaitent aborder ces différents styles.

B Percussions :

- Les Diembés et autres percussions traditionnelles accueillent les percussionnistes du I° cycle ainsi que tout autre instrumentiste souhaitant s'initier aux percussions traditionnelles. Atelier accessible hors cursus, par transmission orale, sans FM
- Les Percussions Symphoniques, accueillent les plus grands et les claviers (Marimba, Xylophone, Glockenspiel).



adultes sont formés au sein du Diletto Vocale (ouverture à partir de 8 participants).

Réunions de rentrée, parents/professeurs

Ces réunions servent à établir le détail des horaires des cours individuels à l'intérieur des plages de cours (emploi du temps p. 8-9) en tenant compte des impératifs de chaque élève : fiche de choix horaires à remplir et renvoyer avant le 04/09 impérativement.

A l'aide de ces fiches nous établissons, en amont des réunions, une grille de répartition des élèves en tenant compte des disponibilités et obligations de chacun. Ceux qui sont en doublon sur le même créneau sont invités, lors de la réunion, à trouver un terrain d'entente. Nous n'imposons rien et comptons sur la compréhension de chacun pour trouver des solutions de rechange. Il est impératif que tous les parents soient présents dès le début de la réunion les concernant :

- > Accordéon, jeudi 09/09, 19h30, salle 4, Dominique Ott
- ➤ Batterie/Percussions Symphoniques, Batterie/Peaux/Claviers du I° Cycle (module complet), Percussions Classiques du II° Cycle, Batterie (II° Cycle) et Percussions Traditionnelles (cours collectif enfants - voir p.14), lundi 06/09, 20h30, salle 1, Louise
- > Chant, Chorales Adultes / Enfants, jeudi 09/09, 18h30, salle 3
- > Clarinette, mardi 07/09, 20h, salle 7, Anne-Marie Wernert
- > Cycle d'Orientation pour les CE1, information pour les parents des nouveaux élèves, vendredi 10/09, 20h30, salle 1, Claire Reydel
- > Flûtes à bec, traversière, Traverso et Irlandaise, mardi 07/09, 19h30, salle 1, Emiliano Gavito
- > Guitares sèches (Classique, Folk, Accompagnement, Basse), jeudi 09/09, 19h, salle 1, Jean-Philippe Truxler
- ➤ Guitares électriques : démarrage à partir de 11 ou 12 ans, après une formation de 3 à 4 ans en guitare classique ou démarrage direct à partir de 11/12 ans (selon taille de l'enfant). Les guitares acoustiques ou électroacoustiques (pour les styles modernes, Blues, Rock, Jazz, Accompagnement) peuvent être démarrées dès 8 ans. Réunion jeudi 09/09, 20h, salle 7, Raphaël Milcent
- ➤ **Hautbois**, mardi 07/09, 19h, salle 3, Damien Galant
- > Jardin Musical (3 à 6 ans), information pour les parents des nouveaux élèves, vendredi 10/09, 20h, salle 5, Claire Revdel
- > Orgue/Synthétiseur, jeudi 09/09, 19h30, salle 4, Dominique Ott
- **Piano.** vendredi 10/09, 19h30, salle 1
- Trombone/Baryton/Euphonium, lundi 06/09, 19h, salle 3, Victor Bailly
- Trompette/Cornet/Bugle, lundi 06/09, 20h, salle 3, Yann Bernhard
- Saxophone, lundi 06/09, 19h30, salle 1, Maxime Luck
- ➤ Violon/Alto, vendredi 10/09, 19h, salle 3, Stéphanie Seckler



En cas d'indisponibilité ou pour les instruments ne figurant pas sur cette liste, veuillez prendre contact avec la Directrice (coordonnées p.1).

3

Reprise des cours: lundi 13 septembre

14

Tarifs trimestriels, généralités

Selon délibération du Conseil Municipal en date du 19/02/2021

- Pratique Collective: 57€ par trimestre (Jardin Musical, Cycle d'orientation, Formation Musicale, Ateliers Collectifs Instrumentaux et vocaux)
- ❖ Pratique Individuelle: 133€ par trimestre (Tarif forfaitaire pour un cours instrumental individuel, complété par certaines pratiques collectives gratuites mais obligatoires selon le cycle d'études. Voir applications ci-après)



Applications

- 1) Ces tarifs correspondent à un <u>forfait</u> garantissant 10 cours par trimestre hors congés scolaires (30 cours par an).
- 2) Aucun cours n'est dispensé durant les congés scolaires et les jours fériés, sauf exception pour des stages ou week-end de répétitions.
- 3) Le tarif "Pratique Collective" s'applique aux élèves inscrits uniquement en cours collectif, sans cours instrumental individuel.
- 4) Les élèves inscrits en <u>"Pratique Individuelle"</u>, quel que soit le Cycle, ont accès gratuitement à toutes les Pratiques Collectives.
- 5) Les élèves inscrits en I° et II° Cycles Traditionnels <u>doivent obligatoirement</u> suivre un cours de Formation Musicale <u>et</u> un Atelier Collectif Instrumental <u>en plus</u> du cours individuel (tarif "Pratique Individuelle", sans augmentation voir règlement pédagogique).
- 6) Cycle Libre : le tarif est établi en fonction des disciplines choisies, sachant qu'une inscription en "Pratique Individuelle" donne accès gratuitement aux Pratiques Collectives.
- 7) Des réductions sont appliquées en fonction des revenus, du nombre d'inscrits par famille et du nombre de disciplines pratiquées dans toutes les écoles municipales, musique, danse classique, danse moderne et dessin (voir page suivante).
- 8) Une majoration (voir page suivante) est appliquée aux élèves domiciliés en dehors de la Commune.

La pratique Instrumentale et la FM

* Individuelle

La pratique instrumentale démarre à partir de l'âge de 8 ans, à l'entrée au CE2. Avant cet âge, les enfants vont au Jardin Musical, de 3 à 6 ans (p. 11) puis en Cycle d'Orientation pour les 7 ans (p.12). La liste des instruments enseignés à l'école de musique est indiquée en page 3 (réunions de rentrée).

Le cours instrumental est individuel, il dure 30 minutes et a lieu chaque semaine selon le calendrier scolaire. En fonction des projets, les professeurs peuvent demander aux élèves de venir plus tôt et de rester après leur cours pour rencontrer d'autres élèves, ou d'assister à des répétitions supplémentaires. Nota: Un carnet de correspondance est mis à la disposition de tous les élèves mineurs pour ce genre de communication. Il incombe aux familles de vérifier régulièrement ce carnet et de signer les mots laissés par les professeurs. Ce carnet sert aussi pour noter les devoirs en Formation Musicale, pour les mots d'excuse en cas d'absence, et les demandes de rendez-vous.

L'apprentissage instrumental demande un entraînement quotidien à la maison pour une progression régulière, et nécessite un investissement financier en matière d'instrument et de partitions. L'école de musique possède un parc instrumental, essentiellement pour les vents, et peut prêter ces instruments pour le démarrage, le temps que les élèves assoient leur motivation et confirment leur choix (un à deux ans). Ce délai permet aux familles d'épargner en vue de l'achat définitif de l'instrument.

* Collective

A partir de la troisième année, la pratique instrumentale individuelle est assortie d'une pratique collective obligatoire. C'est là le cœur de l'enseignement musical, mais il faut un minimum d'autonomie pour y accéder, d'où les deux premières années de préparation en individuel. Cette pratique collective s'effectue au sein de l'Ensemble Instrumental pour les vents et percussions (p.15) et en Musique de Chambre pour les autres instruments (p.14). Des ensembles spécifiques pour les instruments amplifiés sont tournés vers les Musiques Amplifiée-Improvisées (p. 14).

❖ La Formation Musicale (FM)

Dès le CE1, les élèves commencent en parallèle la FM qui regroupe le solfège (lecture et écriture musicale), la théorie (règles du langage musical), la formation de l'oreille, l'histoire de la musique, la reconnaissance des instruments, les formes musicales (architecture des œuvres), ... Toutes notions nécessaires à une bonne compréhension de la partition avant de la jouer. Le cours de FM est collectif et s'appuie sur une pédagogie adaptée et des méthodes ludiques qui ont bien évolué depuis le bon vieux solfège de nos parents et qui font de ce cours un moment de partage et d'émulation.

Le programme de FM que nous appliquons à Geispolsheim est le fruit de notre réflexion depuis de nombreuses années et nous sommes peu à peu sortis des programmes officiels pour rendre la matière plus adaptée au fonctionnement d'un conservatoire municipal et aux aspirations de nos élèves. Cependant, pour ceux qui désirent se présenter au concours d'entrée au Conservatoire Régional de Strasbourg, il est possible de se perfectionner auprès de la directrice dans le cadre d'un parcours personnalisé.

Cycle d'Orientation pour les CE1

Suite à différents constats sur plusieurs années et aux changements de rythmes scolaires, nous avons revu et amélioré régulièrement notre Cycle d'Orientation depuis 2015. Ces transformations ont donné d'excellents résultats et nous continuons sur cette lancée.

Organisation: trois matières en une soirée

- 1) La Formation Musicale (FM) : Cours collectif regroupant les notions de solfège, théorie, formation de l'oreille, histoire de la musique, reconnaissance des instruments, ...
- 2) "Petit " (PC): Initiation au chant en collectif. Le travail de la voix est primordial pour la formation de l'oreille.
- 3) Découverte des instruments : Les instruments à vent sont présentés aux enfants tout au long de l'année sous forme d'ateliers de découverte. Ils peuvent essayer les autres instruments lors des Portes Ouvertes en début d'année scolaire (rentrée CE1) et rentrée CE2).

16h30	Groupe 1, PC - Salle 3				Groupe 2, FM - I/1a, salle 1		
17h20	Groupe 1, FM - I/1a, salle 1				Groupe 2, PC - Salle 3		
18h10 à 18h40	Flûte Traversière	Hautbois	Clarinette	Sa	axophone	Trompette	Trombone

En fin d'année scolaire, nous leur demandons de nous indiquer leurs trois instruments préférés parmi tous ceux enseignés à l'école (vents, cordes, percussions) et nous organisons un rendez-vous individuel avec chacun des trois professeurs concernés pour chaque enfant.

Historique du projet: au cours des premières années de fonctionnement de l'école de musique, nous avons constaté que les élèves ayant débuté trop jeunes abandonnaient très vite pour diverses raisons, maturité insuffisante, incapacité à gérer un entraînement quotidien, difficultés de latéralisation ... Par ailleurs, le choix de l'instrument n'était pas toujours fait en connaissance et reflétait souvent les désirs des parents.

Forts de ces constats, dès 1995 nous avons reculé l'âge de démarrage de la pratique instrumentale à l'entrée en CE2 et mis en place les ateliers de découverte des instruments pour les enfants du CP et du CE1. Cela leur faisait essayer un large panel d'instruments. Essayer un instrument n'est pas anodin. Sa forme, sa prise en main ou en bouche, les vibrations transmises au corps, tous ces paramètres font qu'il se créé ou pas une affinité avec l'instrument. Grâce à ces ateliers, les enfants ont pu alors choisir par eux-mêmes l'instrument qui les avait fait "vibrer", avec lequel ils avaient eu un coup de cœur ! Ce n'était plus un choix par défaut ni celui du parent (qui aurait tant aimé en jouer lui-même ... l'école est ouverte aux adultes ©).

Ce projet a très bien fonctionné jusqu'en 2005, puis peu à peu, sous la pression des familles et l'influence de nouveaux professeurs, de plus en plus d'élèves ont démarré l'instrument en individuel dès le CE1. Ces cas se sont multipliés et les abandons précoces ont réapparu.

En conséquence en 2015 nous avons repris les règles du projet initial et l'avons couplé avec la pratique du chant pour une meilleure formation oreille/voix. En outre et pour tenir compte des contraintes matérielles des familles, nous avons réuni les trois matières sur une seule soirée pour réduire les déplacements. Le projet est maintenant très au point. Le professeur de Formation Musicale a constaté un net progrès dans cette matière depuis que les enfants du CE1 font du chant toutes les semaines au "Petit Cœur".

Tarifs trimestriels et réductions

Selon délibération du Conseil Municipal en date du 19/02/2021

1) Selon la fiscalité

	Impôt sur le revenu soumis au barème,	Pratique Collectiv		Pratique Individuelle (par trimestre)		
	Année N-1 (ligne 14 sur avis imposition)	Geispolsheim	Extérieurs	Geispolsheim	Extérieurs	
A	0 à 500,- €	49.00€	78.00€	112.00€	181.00€	
В	de 500,- € à 1200,- €	51.00€	80.00€	118.00€	190.00€	
C	de 1200,- € à 2000,- €	54.00€	87.00€	126.50€	204.00€	
D	+ de 2000,-€	57.00€	89.50€	133.00€	216.00€	

Pour les tarifs A, B, et C, en fonction de la fiscalité, il convient de joindre, au moment de l'inscription, une copie de l'avis d'imposition de l'année fiscale précédente. En l'absence de ce document, le tarif D sera appliqué.

Attention, la ligne "Impôt sur le revenu soumis au barème ⁽¹⁴⁾" se trouve en deuxième page de l'avis d'imposition. Le montant n'est pas égal à celui de l'impôt à payer. Par ailleurs, les coordonnées du contribuable ne figurent que sur la première page, il convient donc de nous transmettre les copies des deux premières pages.

Tarif Master-Classes, 10€ par séance, 12€ pour leexternes

<u>2) Selon le nombre d'inscriptions par famille</u> (toutes écoles municipales confondues, musique, danse classique, danse moderne, dessin)

Une réduction est applicable sur le total de la facture à partir de la deuxième inscription pour une même famille :

- * deux inscriptions, 10%
- * trois inscriptions, 15%
- * quatre inscriptions, 20%
- k cinq inscriptions, 25%
- * six inscriptions, 30%

3) Pratique de deux instruments par le même élève

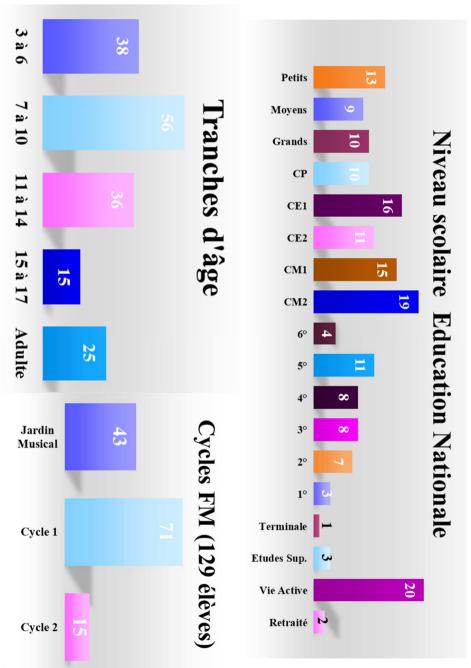
La part concernant le deuxième instrument entre dans le calcul ci-dessus comme une inscription supplémentaire.

4) Information sur la facturation et le mode de règlement

L'école et la Mairie ne peuvent encaisser ni chèque ni espèces. Un titre de recette est établi par le service comptable de la mairie et vous est adressé. Vous devez ensuite régler directement à la Trésorerie d'Illkirch (avec le papillon de la facture, à l'adresse indiquée sur le document).

Statistiques pour l'année écoulée, 2020/2021

Total élèves inscrits : 170 (toutes inscriptions prises en compte, y compris en cours d'année)



Jardin Musical Eveil 1, 2 et 3 pour les enfants de la Maternelle :

Le jeu, le mouvement, le chant, le mime ... pour aider l'enfant à s'approprier l'espace musical : *Un apprentissage sur mesure !*

- Paramètres fondamentaux du son (hauteur, durée, intensité, dynamique, timbre, ...)
- Formation de l'oreille et de la voix : comptines, chansons, psalmodies, ...
- Acquisition des rythmes de base : percussions corporelles, textes rythmés, ...
- Latéralisation, psychomotricité : éducation et canalisation des réflexes moteurs en vue de l'harmonisation des mouvements dans l'espace et dans le temps
- Déplacements, jeux, mouvements, mimes, éveil de la créativité, de l'improvisation
- Eveil de la communication, de l'échange, de l'écoute et du respect de l'autre

Trois niveaux en concordance avec les notions abordées en maternelle. Durant les séances, les enfants disposent de toute une panoplie d'instruments : percussions (peaux, métaux, bois), appeaux, tuyaux harmoniques, carillons, xylophones, clochettes, flûtes à coulisse...



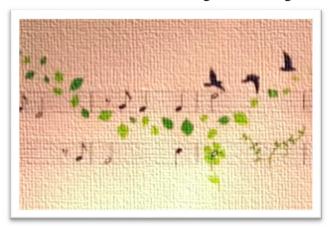
Eveil 4, Initiation pour les CP de l'Ecole Primaire :

Pratique instrumentale et vocale en groupe, créativité et improvisation sont les principaux supports pédagogiques, avec pour objectif de réaliser une œuvre collective créée par les enfants. Au fil des séances, ils ressentent le besoin de laisser une trace de leurs improvisations pour les reproduire et les transmettre. Ils sont amenés peu à peu à représenter la musique de façon concrète et abordent ainsi le graphisme et la lecture (solfège) de façon spontanée et amusante. Afin de sensibiliser au plus tôt les enfants avec la réalité de la pratique instrumentale, nous faisons intervenir au sein de la classe d'éveil 4, une à deux fois dans l'année, les plus jeunes musiciens issus des classes instrumentales. Ils présentent leur instrument et jouent quelques petites pièces enfantines.

Réunion d'information pour les parents le vendredi 10 septembre, salle 5, à 20h

Partie II - Pédagogie Organisation des études musicales

Les pages suivantes exposent le fonctionnement pédagogique de l'établissement et les consignes et obligations qui en découlent. <u>Ces</u>



indications ont valeur de règlement pédagogique applicable pour tous les élèves de l'école de musique, en complément de celles figurant sur le verso du bulletin d'inscription.

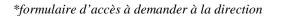
L'apprentissage musical se déroule sur plusieurs années, du

Jardin Musical (3 à 6 ans) au *Cycle Libre* (après 15 ans environ) en passant par les I° et II° *Cycles Traditionnels*. Ces deux Cycles comportent trois disciplines :

- **♣** La pratique Instrumentale individuelle
- **♣** La Pratique Instrumentale Collective
- La Formation Musicale (solfège, théorie, chant, etc ...).

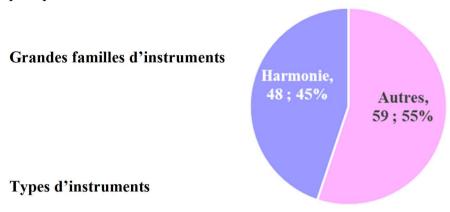
Ces trois disciplines sont complémentaires et obligatoires jusqu'à l'obtention du diplôme de fin de II° Cycle.

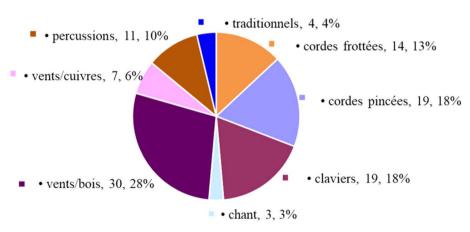
Si entre temps un élève entre au Lycée ou en apprentissage et souhaite alléger son parcours musical, il peut demander à entrer en *Cycle Libre** et peut alors choisir la ou les matières qu'il préfère.



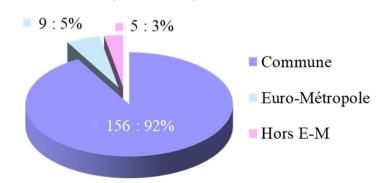
Statistiques, suite

Sont présentés, dans les deux premiers graphiques, uniquement les pratiques instrumentales individuelles, c'est-à-dire 107 élèves sur 170.





Domiciliation des élèves (182 inscrits)



Emploi du Temps Prévisionnel - Année Scolaire 2021/2022 Matières par ordre alphabétique selon type

I - Jardin Musical le mercredi matin, de 3 à 6 ans, Claire Reydel

- Eveil 1, 3 ans, maternelle petite section, de 8h50 à 9h20
- Eveil 2, 4 ans, maternelle moyenne section, de 9h35 à 10h20
- Eveil 3, 5 ans, maternelle grande section, de 10h35 à 11h20
- Eveil 4, 6 ans, élémentaire CP, de 11h35 à 12h35

II - Cycle d'orientation pour les CE1 (voir page 12)

Les enfants du CE1 sont réunis le jeudi soir pendant deux heures pour trois activités complémentaires :

16h30	Groupe 1, Chant (Petit "Cœur")				Groupe 2, FM (solfège) - I/1ab		
17h20	Groupe 1, FM (solfège) - I/1aa				Groupe 2, Chant (Petit "Cœur")		
18h10 à 18h40	Flûte traversière	Hautbois	Clarinette	Saxo	ophone	Trompette	Trombone

III - Formation Musicale (solfège, théorie, écoute, chant, analyse, ... page 13)

- ➤ I° Cycle, Marika Monpeurt
 - 1ère année pour les grands débutants, mercredi, de 13h à 14h30 (I/1b)
 - 2ème année, deux groupes, le lundi de 16h30 à 18h (I/2a), et le mercredi de 14h35 à 16h05 (I/2b) au choix
 - 3^{ème} année, le mercredi de 16h20 à 17h50
 - 4ème année, lundi de 18h05 à 19h35
- ➤ II° Cycle, Marika Monpeurt, Louise Jegou, Maxime Luck
 - 1^{ère} année, mercredi de 18h à 19h (2 modules, Analyse et Rythme)
 - 2ème année, jeudi de 18h50 à 19h50 (2 modules, Culture Musicale et Jazz)

IV - Cours individuels instrumentaux en soirée, mercredi et samedi en journée

- ✓ Accordéon, Dominique Ott, mardi
- ✓ Alto, Stéphanie Seckler, vendredi et samedi
- ✓ Baryton, Victor Bailly, jeudi
- ✓ Bugle, Yann Bernhard, jeudi et vendredi
- ✓ Chant (adultes et adolescents à partir de la mue), jeudi
- ✓ Clarinette, Anne-marie Wernert, mercredi
- ✓ Claviers synthétiques, Dominique Ott, mardi
- ✓ Cor, à voir selon inscriptions

- ✓ Cornet à piston, Yann Bernhard, jeudi
- ✓ Euphonium, Victor Bailly, jeudi
- ✓ Flûtes à bec, traversière, Irlandaise, Emiliano Gavito, mercredi aprèsmidi
- ✓ Guitares sèches (classique, folk, accompagnement), Jean-Philippe Truxler, mercredi matin et jeudi
- ✓ Guitares modernes et amplifiées, basse (à partir de 12 ans ou II° Cycle), Raphaël Milcent, mardi
- ✓ Hautbois, Damien Galant, jeudi
- ✓ Percussions symphoniques (claviers, timbales, cymbales, ...) et Batterie (uniquement I° Cycle) Louise Jegou, mercredi
- ✓ Percussions Traditionnelles (peaux Afrique, Amérique du Sud), Louise Jegou, mercredi
- ✓ Batterie (II° Cycle uniquement) Louise Jegou, mercredi
- ✓ Piano, mardi et mercredi matin
- ✓ Saxophone, Maxime Luck, mercredi et jeudi
- ✓ Trombone, Victor Bailly, jeudi
- ✓ Trompette, Yann Bernhard, jeudi
- ✓ Violon, Stéphanie Seckler, vendredi et samedi

$\bf V$ - Pratiques Collectives (Obligatoires pour tous les élèves en I° et II° Cycles Traditionnels, page 14)

- ✓ Ensemble Instrumental-débutants, Christian Thoux (petit orchestre d'harmonie, I° Cycle et début II° Cycle), mardi, 17h30 à 18h30
- ✓ Ensemble Instrumental-avancés, Christian Thoux (petit orchestre d'harmonie, I° Cycle et début II° Cycle), mardi, 18h45 à 20h15
- ✓ Orchestre d'Harmonie Christian Thoux (Elèves issus du précédent pour continuer leur formation), mardi, 20h30-22h30
- ✓ Musiques Amplifiées-Improvisées, 3 niveaux, MAI-1, vendredi 17h30 à 18h30, MAI-2, mercredi, 20h15 à 22h15 (une semaine sur deux), Mai-3 vendredi 18h40 à 19h40
- ✓ Musique de Chambre, (guitare classique, archets, piano 4 mains et accompagnement) mercredi et jeudi
- ✓ Percussions Traditionnelles, Louise Jegou, mercredi (obligatoire pour les percussionnistes du I° Cycle en 1ère et 2ème année)
- ✓ Percussions Symphoniques, Louise Jegou, mercredi, horaire à fixer selon effectif